

A la Une

L'Édito de Catherine Bergeal, conseiller d'Etat, directrice des affaires juridiques des ministères financiers.

Faire une place particulière aux PME a été l'un des objectifs que s'est donné l'Observatoire économique de l'achat public, dès sa création en 2005.

Lors de la séance inaugurale de l'OEAP, Thierry Breton, alors ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, avait indiqué qu'il convenait « d'être attentif aux dispositions pouvant se traduire sur le terrain par une discrimination à l'égard des PME, de favoriser l'allotissement, de ne plus se fonder systématiquement sur la référence à des marchés précédents lors des procédures d'appels d'offres ».

Pour mieux connaître la place des PME dans la commande publique, l'article 131 du code des marchés publics 2006 charge l'Observatoire de produire des données sur la part des marchés publics obtenus par des petites et moyennes entreprises.

Ce bilan est présenté chaque année, lors l'assemblée plénière de l'OEAP. Les éléments les plus récents, communiqués lors de la séance du 24 novembre 2009 portent sur [l'année 2008 et l'évolution 2004-2008](#).

L'Observatoire consacre aussi, depuis 2006, l'un de ses ateliers de réflexion aux PME.

Les travaux de cet atelier ont, notamment, abouti, en 2008, à la publication d'un guide de bonnes pratiques « [Susciter une offre pertinente dans les marchés publics](#) » - [Aide à l'expression des besoins](#).

La session 2010-2011 de l'atelier, dont la réunion de lancement a eu lieu le 29 septembre dernier sous la direction de son nouveau président, Pierre Goudin, a pour objectif d'actualiser ce guide, mais aussi de réfléchir aux quatre thématiques suivantes :

- *Atteindre la taille économique critique, pour être en mesure de remettre une offre pertinente*
- *Etude sur les secteurs de l'achat public pour lesquels la part des PME est inférieure à celle constatée de manière générale*
- *Devoir d'information sur l'achat public*
- *Amélioration de l'accès des très petites entreprises (TPE) aux marchés publics*

Un grand merci à Pierre Goudin et aux membres de l'atelier pour la contribution décisive qu'ils apportent à ces travaux !

L'actualité de l'Observatoire

➤ *Enquête dématérialisation : Acheteurs, c'est à vous !*

Après avoir lancé une consultation sur la dématérialisation auprès des entreprises, la DAJ a souhaité recueillir l'avis des acheteurs publics.

L'enquête se décline en 6 thématiques : vous connaître ; la dématérialisation des marchés publics et vous ; votre profil d'acheteur ; la signature électronique ; la formation et l'accompagnement ; le bilan de votre expérience de la dématérialisation.

L'objectif de cette consultation est double : mieux connaître les utilisateurs actuels et comprendre les réticences de ceux qui n'osent pas encore « se lancer ».

L'enquête en ligne ([accessible ici](#)) est ouverte jusqu'au 31 octobre 2010.

➤ *Présentation du guide dématérialisation*

Le très attendu « Guide pratique de la dématérialisation des marchés publics » est sorti en mai, après une consultation publique menée sur internet.

Ce document a fait l'objet d'un accueil très positif et d'une diffusion importante.

Il a été présenté le 14 octobre à l'atelier Dématérialisation des marchés publics.

La première mise à jour du guide, qui vient d'être effectuée ([version 1.1 du 17 octobre 2010](#)), intègre les références aux nouveaux formulaires DC et à la convention cadre nationale, relative à la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière, du 18 janvier 2010.

➤ *Abrogation de deux CCTG Textiles*

L'arrêté du 15 juillet 2010, portant abrogation de deux CTGG « Textiles », a été publié au Journal Officiel du 29 juillet 2010.

Les deux documents abrogés sont :

- Le CCTG applicable aux marchés publics de location-entretien des articles textiles
- Le CCTG applicable aux marchés publics de blanchissage et de nettoyage à sec des articles textiles

La vie de l'Observatoire

➤ *Actualisation du guide relatif aux clauses sociales dans les marchés publics*

L'atelier Aspects sociaux dans la commande publique a élaboré en juillet 2007 le guide « Commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ». L'actualisation de ce document était devenue nécessaire du fait, notamment, du développement des aspects européens.

L'atelier s'est réuni le 28 septembre sous la direction de Jean-Baptiste de Foucauld. La prochaine séance de travail aura lieu le 16 novembre.

Le nouveau guide devrait être achevé pour la fin 2010.

[Accéder au guide 2007](#)

➤ *Groupe de travail sur les prix*

La constitution de ce groupe de travail répond à la demande des acheteurs et des opérateurs économiques d'un guide sur les prix dans les marchés publics, de la formation des prix jusqu'à l'application des formules de variations contractuelles.

Le guide fera le point des évolutions de la réglementation, de la jurisprudence et des orientations retenues pour les CCAG et présentera un certain nombre de recommandations pratiques. La première réunion de travail a eu lieu le 26 mars 2010 et a permis d'effectuer un recensement des questions que se posent les acteurs de la commande publique.

L'ensemble des participants à cette réunion recevra, d'ici la fin du mois d'octobre, un projet de plan détaillé sur lequel chacun pourra faire ses observations.

Pour la question précise des formules de révision, notamment les formules paramétriques représentatives, il sera nécessaire de mettre en place des groupes techniques spécifiques, dont la formation est prévue courant 2011, après la sortie du guide.

➤ *Fiches de recensement dématérialisées : simplifiez-vous le recensement des marchés grâce à Internet*

Confirmation du succès rencontré par ce nouveau mode de transmission, actuellement réservé aux acheteurs publics n'ayant pas de comptable public ou dont le comptable n'est pas rattaché au réseau du Trésor Public et qui transmettent directement leurs fiches à l'OEAP.

Tous ceux qui remplissent dès à présent les conditions d'éligibilité sont invités à adopter cette procédure dématérialisée.

[Présentation et mode d'inscription](#)

➤ *Réunion de l'assemblée plénière*

L'assemblée plénière de l'OEAP aura lieu le 13 décembre 2010 à 14h30, au ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, salle des Commissions, 59 boulevard Vincent Auriol, Paris 13ème.

Seront notamment dévoilés à cette occasion les chiffres du recensement 2009 et la part des PME dans la commande publique pour cette même année.

En bref

➤ *Catherine Bergeal, l'invitée du jeudi d'achatpublic.info*

La directrice des affaires juridiques a accordé le 16 septembre un entretien au magazine Achat public.info et a présenté, à cette occasion, le programme de travail de la DAJ.

➤ *Un dialogue en ligne pour la dématérialisation le 28 septembre*

Après la publication du Guide pratique de la dématérialisation des marchés publics, Catherine Bergeal a répondu en direct aux internautes, le 28 septembre dernier, lors d'un dialogue en ligne sur le thème de la dématérialisation, organisé par Bercy Colloc.

[Retrouvez les réponses du dialogue en ligne](#)

➤ *De nouveaux formulaires disponibles*

La DAJ a lancé un chantier de refonte des formulaires qu'elle met à la disposition des acheteurs et des entreprises.

Après la publication des [quatre nouveaux formulaires DC](#), ce chantier se prolonge avec la sortie des [11 nouveaux formulaires OUV](#). Les formulaires NOTI seront publiés d'ici la mi novembre et une consultation sur les formulaires EXE sera lancée sur le site.

Retrouvez La Lettre de l'OEAP sur le site Web de l'Observatoire :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/oeap/publications/lettre/sommaire.htm

La Lettre de l'OEAP :

Directrice de la publication : Catherine Bergeal

Rédacteur en chef : Serge Doumain

Rédaction : Brigitte Bancourt

Observatoire Economique de l'Achat Public - Direction des affaires juridiques - Bureau 1C

Bâtiment Condorcet – Télédéc 321 – 6 rue Louise Weiss – 75703 Paris cedex 13

Courriel : oeap-courrier@finances.gouv.fr